



Valeurs fondatrices de la coordination de parcours - 2022



Promouvoir les **Droits** de la personne, son autodétermination, sa place centrale, son pouvoir d'agir.



Considérer les proches-aidants comme **experts de leur proche**, de leurs besoins et attentes.



Donner de **l'importance au temps** (de la rencontre, de l'évaluation, ...), pour étudier les enjeux globaux dans chaque situation, et respecter le rythme, la temporalité des personnes concernées.



Faire preuve **d'ouverture d'esprit** (envisager tous les possibles).



Avoir une **veille professionnelle** constante pour apporter les réponses les plus justes et les plus actualisées aux personnes.



S'ajuster, s'adapter à chaque situation, les modalités d'actions du Coordinateur de Parcours sont polymorphes.

